

États financiers intermédiaires

Pour la période terminée le 30 juin 2026

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par l'auditeur des FNB.

FNB MegaLong (3x) NASDAQ-100^{MD} alternatif, effet de levier quotidien (« QQQU »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	64	68
Trésorerie détenue en garantie	2	3 301	4 673
Souscriptions à recevoir	2	3 708	-
Actifs dérivés	5	20 020	6 409
Total des actifs		27 093	11 150
Passifs			
Actions rachetées à payer	2	3 708	-
Charges à payer	7	37	21
Passifs dérivés	5	8 516	102
Total des passifs		12 261	123
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	14 832	11 027
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	49,44	31,50

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus	2	\$
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(254)
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		29
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		5 416
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		107
Total des revenus (pertes)		5 298
Charges	7	
Frais de gestion		93
Honoraires du comité d'examen indépendant		1
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		58
Honoraires payés par le gestionnaire		-
Total des charges		158
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	5 140
Nombre d'actions moyen	2	308 702
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	16.65

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	11 027
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	5 140
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	51 908
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	(53 243)
Total des opérations sur les actions rachetables	(1 335)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3 805
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	14 832
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	350 000
Actions rachetables émises	1 575 000
Actions rachetables rachetées	(1 625 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	300 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	5 140
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		219
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		(5 416)
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		(107)
Charges à payer		16
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(148)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		48 200
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(49 535)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(1 335)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		107
Augmentation (diminution) nette de la période		(1 483)
Trésorerie au début de la période		4 741
Trésorerie à la fin de la période		3 365
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		64
Trésorerie détenue en garantie		3 301
Trésorerie à la fin de la période		3 365

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (77,6 %)		
Contrat à terme – Position longue (135,0 %)		
Contrat à terme gré à gré sur NASDAQ 100MD	111 285 825	20 019 620
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Contrat à terme – Position courte (-57,4 %)		
Contrat à terme gré à gré sur NASDAQ 100MD	(66 771 495)	(8 515 508)
Date de paiement le 15 octobre 2027		
Total des placements (77,6 %)		11 504 112
Trésorerie détenue en garantie (22,3 %)		3 300 658
Trésorerie et autres éléments d'actif net (0,1 %)		26 805
Actif net (100 %)		14 831 575

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB MegaLong (3x) NASDAQ-100MD alternatif, effet de levier quotidien (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens, avant déduction des frais et des autres coûts liés aux opérations, qui tentent de correspondre à trois fois (3x) le rendement quotidien de son indice de référence sous-jacent, actuellement l'indice NASDAQ 100MD, qui est calculé en dollars américains. Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir la totalité ou une partie de son portefeuille dans des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB MegaLong (3x) NASDAQ-100MD alternatif, effet de levier quotidien	QQQU	\$ CA	7 mai 2025

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Actifs et passifs financiers au	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
30 juin 2026						
Actifs dérivés	20 019 620	-	20 019 620	(8 515 508)	-	11 504 112
Passifs dérivés	(8 515 508)	-	(8 515 508)	8 515 508	-	-
Actifs et passifs financiers au	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
31 décembre 2025						
Actifs dérivés	6 409 637	-	6 409 637	(102 277)	-	6 307 360
Passifs dérivés	(102 277)	-	(102 277)	102 277	-	-

Risque de change (note 5)

Devise	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	\$ 14 868 305	% 100,2	\$ 11 048 212	% 100,2

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 743 415 \$ (552 411 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 3 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 3 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	3,00:1	3,00:1	3,00:1	300 %
31 décembre 2025	3,00:1	3,00:1	3,00:1	300 %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
NASDAQ 100® Index	\$ 4 449 473	% 30,0	\$ 3 308 021	% 30,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, et 31 décembre 2025, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans les états de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	BNC	44 514 330 \$	20 019 620 \$	AAL	A+	A2	A-
Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
31 décembre 2025	BNC	33 083 722 \$	6 409 637 \$	AA	AA-	Aa2	A+

⁽¹⁾ BNC se réfère à la Banque Nationale du Canada.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	20 019 620	-	20 019 620
Passifs dérivés	-	(8 515 508)	-	(8 515 508)
Total des instruments dérivés	-	11 504 112	-	11 504 112

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	6 409 637	-	6 409 637
Passifs dérivés	-	(102 277)	-	(102 277)
Total des instruments dérivés	-	6 307 360	-	6 307 360

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Rendement de l'indice de référence sur un an	300 % Rendement de l'indice de référence sur un an	Volatilité de l'indice de référence			
%	%	%	%	%	%
		0,0	25,0	50,0	75,0
(40,0)	(120,0)	(78,5)	(82,2)	(89,9)	(96,1)
(20,0)	(60,0)	(48,8)	(57,6)	(75,9)	(90,7)
0,0	0,0	0,0	(17,0)	(52,7)	(81,6)
20,0	60,0	72,7	43,4	(18,0)	(67,9)
40,0	120,0	174,0	127,7	30,5	(48,6)

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Indice	FNB
30 juin 2026	21,1 %	62,0 %
31 décembre 2025	14,5 %	43,4 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 36 730 \$ (21 473 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 0 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB MegaShort (-3x) NASDAQ-100^{MD} alternatif, effet de levier quotidien (« QQQD »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	56	80
Trésorerie détenue en garantie	2	4 649	7 199
Actifs dérivés	5	88	18
Total des actifs		4 793	7 297
Passifs			
Charges à payer	7	11	7
Passifs dérivés	5	778	65
Total des passifs		789	72
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	4 004	7 225
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	6,67	12,04

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus		\$
	2	
Revenus d'intérêts aux fins de distribution		1
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(2 502)
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		(98)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		(677)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		222
Total des revenus (pertes)		(3 054)
Charges	7	
Frais de gestion		54
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		49
Honoraires payés par le gestionnaire		(21)
Total des charges		88
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(3 142)
Nombre d'actions moyen	2	566 713
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(5,54)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	7 225
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	(3 142)
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	8 332
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	(8 411)
Total des opérations sur les actions rachetables	(79)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(3 221)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	4 004
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	600 000
Actions rachetables émises	850 000
Actions rachetables rachetées	(850 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	600 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(3 142)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(34)
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		677
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		(222)
Charges à payer		4
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(2 717)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	2	8 332
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(8 411)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(79)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		222
Augmentation (diminution) nette de la période		(2 796)
Trésorerie au début de la période		7 279
Trésorerie à la fin de la période		4 705
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		56
Trésorerie détenue en garantie		4 649
Trésorerie à la fin de la période		4 705
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus		1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (-17,2 %)		
Contrat à terme – Position courte (-19,4 %)		
Contrat à terme gré à gré sur NASDAQ 100MD	(13 521 826)	(777 775)
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Contrat à terme – Position longue (2,2 %)		
Contrat à terme gré à gré sur NASDAQ 100MD	1 502 425	88 276
Date de paiement le 15 octobre 2027		
Total des placements (-17,2 %)		(689 499)
Trésorerie détenue en garantie (116,1 %)		4 649 006
Trésorerie et autres éléments d'actif net (1,1 %)		44 745
Actif net (100 %)		4 004 252

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB MegaShort (-3x) NASDAQ-100MD alternatif, effet de levier quotidien (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens, avant déduction des frais et des autres coûts liés aux opérations, qui tentent de correspondre à trois fois l'inverse (-3x) du rendement quotidien de son indice de référence sous-jacent, actuellement l'indice NASDAQ 100MD, qui est calculé en dollars américains. Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir la totalité ou une partie de son portefeuille dans des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB MegaShort (-3x) NASDAQ-100MD alternatif, effet de levier quotidien	QQQD	\$ CA	7 mai 2025

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Actifs et passifs financiers au	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
30 juin 2026						
Actifs dérivés	88 276	-	88 276	(88 276)	-	-
Passifs dérivés	(777 775)	-	(777 775)	88 276	689 499	-

Actifs et passifs financiers au	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
31 décembre 2025						
Actifs dérivés	18 189	-	18 189	(18 189)	-	-
Passifs dérivés	(64 937)	-	(64 937)	18 189	46 748	-

Risque de change (note 5)

Devise	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	\$ 4 015 252	% 100,3	\$ 7 231 964	% 100,1

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 200 763 \$ (361 598 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 3 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 3 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	3,00:1	3,00:1	3,00:1	(300) %
31 décembre 2025	3,00:1	3,00:1	3,00:1	(300) %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
NASDAQ 100® Index	\$ (1 201 276)	% (30,0)	\$ (2 167 495)	% (30,0)

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, et 31 décembre 2025, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans les états de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	BNC	(12 019 401 \$)	88 276 \$	AAL	A+	A2	A-

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
31 décembre 2025	BNC	(21 675 661 \$)	18 189 \$	AA	AA-	Aa2	A+

⁽¹⁾ BNC se réfère à la Banque Nationale du Canada.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	88 276	-	88 276
Passifs dérivés	-	(777 775)	-	(777 775)
Total des instruments dérivés	-	(689 499)	-	(689 499)

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	18 189	-	18 189
Passifs dérivés	-	(64 937)	-	(64 937)
Total des instruments dérivés	-	(46 748)	-	(46 748)

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Rendement de l'indice de référence sur un an	(300 %) Rendement de l'indice de référence sur un an	Volatilité de l'indice de référence			
%	%	%	%	%	%
		0,0	25,0	50,0	75,0
(40,0)	120,0	360,0	217,8	4,0	(84,2)
(20,0)	60,0	95,1	34,4	(56,3)	(93,4)
0,0	0,0	0,0	(31,2)	(77,7)	(96,7)
20,0	(60,0)	(42,2)	(60,3)	(87,2)	(98,1)
40,0	(120,0)	(63,7)	(75,1)	(92,0)	(98,8)

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Indice	FNB
30 juin 2026	21,1 %	64,3 %
31 décembre 2025	14,5 %	44,1 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 11 001 \$ (6 980 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 20 623 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB MegaLong (3x) S&P 500^{MD} alternatif, effet de levier quotidien (« SPYU »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	111	134
Trésorerie détenue en garantie	2	7 646	10 463
Souscriptions à recevoir	2	953	-
Actifs dérivés	5	10 365	5 565
Total des actifs		19 075	16 162
Passifs			
Actions rachetées à payer	2	953	-
Charges à payer	7	41	30
Passifs dérivés	5	1 877	125
Total des passifs		2 871	155
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	16 204	16 007
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	38,13	30,49

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus		\$
	2	
Revenus d'intérêts aux fins de distribution		1
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(299)
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		(102)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		3 347
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		358
Total des revenus (pertes)		3 305
Charges	7	
Frais de gestion		126
Honoraires du comité d'examen indépendant		1
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		80
Honoraires payés par le gestionnaire		-
Total des charges		213
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	3 092
Nombre d'actions moyen	2	454 972
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	6,80

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période		16 007
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations		3 092
Opérations sur les actions rachetables	6	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		6 705
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables		-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables		(9 600)
Total des opérations sur les actions rachetables		(2 895)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		197
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période		16 204
Transactions sur actions rachetables		
Actions rachetables en circulation au début de la période		525 000
Actions rachetables émises		200 000
Actions rachetables rachetées		(300 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période		425 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	3 092
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		299
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		(3 347)
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		(358)
Charges à payer		11
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(303)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	2	5 752
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(8 647)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(2 895)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		358
Augmentation (diminution) nette de la période		(3 198)
Trésorerie au début de la période		10 597
Trésorerie à la fin de la période		7 757
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		111
Trésorerie détenue en garantie		7 646
Trésorerie à la fin de la période		7 757
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus		1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (52,4 %)		
Contrat à terme – Position longue (64,0 %)		
Contrat à terme gré à gré sur S&P 500MD	74 383 542	<u>10 365 432</u>
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Contrat à terme – Position courte (-11,6 %)		
Contrat à terme gré à gré sur S&P 500MD	(25 748 151)	<u>(1 876 928)</u>
Date de paiement le 15 octobre 2027		
		8 488 504
Total des placements (52,4 %)		<u>8 488 504</u>
Trésorerie détenue en garantie (47,2 %)		<u>7 646 061</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif net (0,4 %)		<u>69 817</u>
Actif net (100 %)		<u>16 204 382</u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB MegaLong (3x) S&P 500MD alternatif, effet de levier quotidien (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens, avant déduction des frais et des autres coûts liés aux opérations, qui tentent de correspondre à trois fois (3x) le rendement quotidien de son indice de référence sous-jacent, actuellement l'indice S&P 500MD, qui est calculé en dollars américains. Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir la totalité ou une partie de son portefeuille dans des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB MegaLong (3x) S&P 500MD alternatif, effet de levier quotidien	SPYU	\$ CA	7 mai 2025

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Actifs et passifs financiers au	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
30 juin 2026						
Actifs dérivés	10 365 432	-	10 365 432	(1876 928)	-	8 488 504
Passifs dérivés	(1 876 928)	-	(1 876 928)	1 876 928	-	-
Actifs et passifs financiers au	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
31 décembre 2025						
Actifs dérivés	5 564 665	-	5 564 665	(125 333)	-	5 439 332
Passifs dérivés	(125 333)	-	(125 333)	125 333	-	-

Risque de change (note 5)

Devise	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
	\$	%	\$	%
Dollar américain	16 245 375	100,3	16 036 865	100,2

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 812 269 \$ (801 843 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 3 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 3 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	3,00:1	3,00:1	3,00:1	300 %
31 décembre 2025	3,00:1	3,00:1	3,00:1	300 %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
	\$	%	\$	%
S&P 500® Index	4 861 315	30,0	4 801 968	30,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, et 31 décembre 2025, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans les états de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	BNC	48 635 391 \$	10 365 432 \$	AAL	A+	A2	A-
Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
31 décembre 2025	BNC	48 025 051 \$	5 564 665 \$	AA	AA-	Aa2	A+

⁽¹⁾ BNC se réfère à la Banque Nationale du Canada.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	10 365 432	-	10 365 432
Passifs dérivés	-	(1 876 928)	-	(1 876 928)
Total des instruments dérivés	-	8 488 504	-	8 488 504

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	5 564 665	-	5 564 665
Passifs dérivés	-	(125 333)	-	(125 333)
Total des instruments dérivés	-	5 439 332	-	5 439 332

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Rendement de l'indice de référence sur un an	300 % Rendement de l'indice de référence sur un an	Volatilité de l'indice de référence			
%	%	%	%	%	%
		0,0	25,0	50,0	75,0
(40,0)	(120,0)	(78,5)	(82,2)	(89,9)	(96,1)
(20,0)	(60,0)	(48,8)	(57,6)	(75,9)	(90,7)
0,0	0,0	0,0	(17,0)	(52,7)	(81,6)
20,0	60,0	72,7	43,4	(18,0)	(67,9)
40,0	120,0	174,0	127,7	30,5	(48,6)

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Indice	FNB
30 juin 2026	14,2 %	41,4 %
31 décembre 2025	10,7 %	32,4 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 40 993 \$ (30 306 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 0 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pertes en capital nettes	\$ -	\$ -
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB MegaShort (-3x) S&P 500^{MD} alternatif, effet de levier quotidien (« SPYD »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	66	77
Trésorerie détenue en garantie	2	5 526	6 771
Souscriptions à recevoir	2	255	-
Actifs dérivés	5	11	96
Total des actifs		5 858	6 944
Passifs			
Actions rachetées à payer	2	255	-
Charges à payer	7	14	9
Passifs dérivés	5	239	363
Total des passifs		508	372
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	5 350	6 572
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	10,19	13,14

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus		\$
	2	
Revenus d'intérêts aux fins de distribution		1
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(1 726)
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		(49)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		6
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		227
Total des revenus (pertes)		(1 541)
Charges	7	
Frais de gestion		55
Rémunération des membres du comité		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		64
Honoraires payés par le gestionnaire		(34)
Total des charges		91
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(1 632)
Nombre d'actions moyen	2	507 182
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(3,22)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	6 572
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	(1 632)
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	12 018
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	(11 608)
Total des opérations sur les actions rachetables	410
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(1 222)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	5 350
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	500 000
Actions rachetables émises	1 000 000
Actions rachetables rachetées	(975 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	525 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(1 632)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(33)
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		(6)
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		(227)
Charges à payer		5
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(1 893)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	2	11 763
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(11 353)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		410
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		227
Augmentation (diminution) nette de la période		(1 483)
Trésorerie au début de la période		6 848
Trésorerie à la fin de la période		5 592
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		66
Trésorerie détenue en garantie		5 526
Trésorerie à la fin de la période		5 592
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus		1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (-4,3 %)		
Contrat à terme – Position courte (-4,5 %)		
Contrat à terme gré à gré sur S&P 500MD	(16 823 930)	(239 182)
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Contrat à terme – Position longue (0,2 %)		
Contrat à terme gré à gré sur S&P 500MD	764 724	10 872
Date de paiement le 15 octobre 2027		
Total des placements (-4,3 %)		<u>(228 310)</u>
Trésorerie détenue en garantie (103,3 %)		<u>5 525 565</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif net (1,0 %)		<u>53 149</u>
Actif net (100 %)		<u>5 350 404</u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB MegaShort (-3x) S&P 500MD alternatif, effet de levier quotidien (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens, avant déduction des frais et des autres coûts liés aux opérations, qui tentent de correspondre à trois fois l'inverse (-3x) du rendement quotidien de son indice de référence sous-jacent, actuellement l'indice S&P 500MD, qui est calculé en dollars américains. Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir la totalité ou une partie de son portefeuille dans des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB MegaShort (-3x) S&P 500MD alternatif, effet de levier quotidien	SPYD	\$ CA	7 mai 2025

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Actifs et passifs financiers au	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
30 juin 2026						
Actifs dérivés	10 872	-	10 872	(10 872)	-	-
Passifs dérivés	(239 182)	-	(239 182)	10 872	228 310	-

Actifs et passifs financiers au	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
31 décembre 2025						
Actifs dérivés	95 587	-	95 587	(95 587)	-	-
Passifs dérivés	(363 236)	-	(363 236)	95 587	267 649	-

Risque de change (note 5)

Devise	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	\$ 5 364 365	% 100,3	\$ 6 580 257	% 100,1

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 268 218 \$ (329 013 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 3 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 3 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	3,00:1	3,00:1	3,00:1	(300) %
31 décembre 2025	3,00:1	3,00:1	3,00:1	(300) %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
S&P 500 Index	\$ (1 605 121)	% (30,0)	\$ (1 971 526)	% (30,0)

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, et 31 décembre 2025, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans les états de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	BNC	(16 059 206 \$)	10 872 \$	AAL	A+	A2	A-
Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
31 décembre 2025	BNC	(19 716 339 \$)	95 587 \$	AA	AA-	Aa2	A+

⁽¹⁾ BNC se réfère à la Banque Nationale du Canada.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	10 872	-	10 872
Passifs dérivés	-	(239 182)	-	(239 182)
Total des instruments dérivés	-	(228 310)	-	(228 310)

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	95 587	-	95 587
Passifs dérivés	-	(363 236)	-	(363 236)
Total des instruments dérivés	-	(267 649)	-	(267 649)

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Rendement de l'indice de référence sur un an	(300 %) Rendement de l'indice de référence sur un an	Volatilité de l'indice de référence			
%	%	%	%	%	%
		0,0	25,0	50,0	75,0
(40,0)	120,0	360,0	217,8	4,0	(84,2)
(20,0)	60,0	95,1	34,4	(56,3)	(93,4)
0,0	0,0	0,0	(31,2)	(77,7)	(96,7)
20,0	(60,0)	(42,2)	(60,3)	(87,2)	(98,1)
40,0	(120,0)	(63,7)	(75,1)	(92,0)	(98,8)

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Indice	FNB
30 juin 2026	14,2 %	43,6 %
31 décembre 2025	10,7 %	33,5 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 13 961 \$ (8 503 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 33 994 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB MegaLong (3x) Sociétés américaines de semi-conducteurs alternatif, effet de levier quotidien

(« SOXU »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)
 Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025
 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	217	63
Trésorerie détenue en garantie	2	5 169	5 494
Souscriptions à recevoir	2	2 051	-
Actifs dérivés	5	85 550	8 569
Total des actifs		92 987	14 126
Passifs			
Actions rachetées à payer	2	2 051	-
Charges à payer	7	199	8
Passifs dérivés	5	504	-
Total des passifs		2 754	8
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	90 233	14 118
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2,6	82,03	51,34

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.
Steven J. Hawkins
Chef de la direction
Paul Glavine
Administrateur
Donald Kirkwood
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus		\$
	2	
Revenus d'intérêts aux fins de distribution		1
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(913)
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		19
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		77 390
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		156
Total des revenus (pertes)		76 653
Charges	7	
Frais de gestion		322
Honoraires du comité d'examen indépendant		2
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		208
Honoraires payés par le gestionnaire		-
Total des charges		538
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	76 115
Nombre d'actions moyen	2	999 724
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	76,14

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période		14 118
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations		76 115
Opérations sur les actions rachetables	6	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		18 858
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables		-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables		(18 858)
Total des opérations sur les actions rachetables		-
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		76 115
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période		90 233
Transactions sur actions rachetables		
Actions rachetables en circulation au début de la période		275 000
Actions rachetables émises		1 225 000
Actions rachetables rachetées		(400 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période		1 100 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	76 115
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		913
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		(77 390)
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		(156)
Charges à payer		191
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(327)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	2	16 807
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(16 807)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		-
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		156
Augmentation (diminution) nette de la période		(327)
Trésorerie au début de la période		5 557
Trésorerie à la fin de la période		5 386
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		217
Trésorerie détenue en garantie		5 169
Trésorerie à la fin de la période		5 386
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus		1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (94,3 %)		
Contrat à terme – Position longue (94,8 %)		
Contrat à terme gré à gré sur les semi-conducteurs	276 957 078	85 550 311
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Contrat à terme – Position courte (-0,5 %)		
Contrat à terme gré à gré sur les semi-conducteurs	(6 154 601)	(503 734)
Date de paiement le 15 octobre 2027		
Total des placements (94,3 %)		<u>85 046 577</u>
Trésorerie détenue en garantie (5,7 %)		<u>5 168 706</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif net (0,0 %)		<u>18 092</u>
Actif net (100 %)		<u>90 233 375</u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB MegaLong (3x) Sociétés américaines de semi-conducteurs alternatif, effet de levier quotidien (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens, avant déduction des frais et des autres coûts liés aux opérations, qui tentent de correspondre trois fois (3x) le rendement quotidien de son indice de référence sous-jacent, actuellement l'indice Solactive plafonné 30 sociétés américaines de semi-conducteurs, qui est calculé en dollars américains. Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir la totalité ou une partie de son portefeuille dans des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB MegaLong (3x) Sociétés américaines de semi-conducteurs alternatif, effet de levier quotidien	SOXU	\$ CA	7 mai 2025

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Actifs et passifs financiers au	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
30 juin 2026						
Actifs dérivés	85 550 311	-	85 550 311	(503 734)	-	85 046 577
Passifs dérivés	(503 734)	-	(503 734)	503 734	-	-
Actifs et passifs financiers au	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
31 décembre 2025						
Actifs dérivés	8 568 894	-	8 568 894	-	-	8 568 894
Passifs dérivés	-	-	-	-	-	-

Risque de change (note 5)

Devise	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	\$ 90 432 424	% 100,2	\$ 14 126 020	% 100,1

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 4 521 621 \$ (706 301 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 3 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 3 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	3,00:1	3,00:1	3,00:1	300 %
31 décembre 2025	3,00:1	3,00:1	3,00:1	300 %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
Indice Solactive plafonné 30 sociétés américaines de semi-conducteurs	\$ 27 070 013	% 30,0	\$ 4 235 352	% 30,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, et 31 décembre 2025, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans les états de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	BNC	270 802 477 \$	85 550 311 \$	AAL	A+	A2	A-
Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
31 décembre 2025	BNC	42 355 279 \$	8 568 894 \$	AA	AA-	Aa2	A+

⁽¹⁾ BNC se réfère à la Banque Nationale du Canada.

Risque de concentration

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'indice Solactive plafonné 30 sociétés américaines de semi-conducteurs, ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur semi-conducteur.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	85 550 311	-	85 550 311
Passifs dérivés	-	(503 734)	-	(503 734)
Total des instruments dérivés	-	85 046 577	-	85 046 577

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	8 568 894	-	8 568 894
Total des instruments dérivés	-	8 568 894	-	8 568 894

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Rendement de l'indice de référence sur un an	300 % Rendement de l'indice de référence sur un an	Volatilité de l'indice de référence			
%	%	%	%	%	%
		0,0	25,0	50,0	75,0
(40,0)	(120,0)	(78,5)	(82,2)	(89,9)	(96,1)
(20,0)	(60,0)	(48,8)	(57,6)	(75,9)	(90,7)
0,0	0,0	0,0	(17,0)	(52,7)	(81,6)
20,0	60,0	72,7	43,4	(18,0)	(67,9)
40,0	120,0	174,0	127,7	30,5	(48,6)

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Indice	FNB
30 juin 2026	49,9 %	146,0 %
	Indice	FNB
31 décembre 2025	29,2 %	85 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 199 049 \$ (8 181 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 0 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB MegaShort (-3x) Sociétés américaines de semi-conducteurs alternatif, effet de levier quotidien

(« SOXD »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)
 Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025
 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	27	71
Trésorerie détenue en garantie	2	2 307	6 447
Souscriptions à recevoir	2	194	-
Actifs dérivés	5	-	362
Total des actifs		2 528	6 880
Passifs			
Actions rachetées à payer	2	194	-
Charges à payer	7	5	6
Passifs dérivés	5	493	-
Total des passifs		692	6
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	1 836	6 874
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2,6	1,11	5,19

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.
Steven J. Hawkins
Chef de la direction
Paul Glavine
Administrateur
Donald Kirkwood
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus	2	\$
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(7 246)
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		2
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		(862)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		114
Total des revenus (pertes)		(7 992)
Charges	7	
Frais de gestion		28
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		47
Honoraires payés par le gestionnaire		(33)
Total des charges		48
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(8 040)
Nombre d'actions moyen	2	669 717
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(12.00)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	6 874
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	(8 040)
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	7 584
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	(4 582)
Total des opérations sur les actions rachetables	3 002
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(5 038)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	1 836
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	1 325 000
Actions rachetables émises	2 075 000
Actions rachetables rachetées	(1 743 750)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	1 656 250

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(8 040)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(7)
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		862
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		(114)
		(1)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(7 300)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	2	7 390
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(4 388)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		3 002
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		114
Augmentation (diminution) nette de la période		(4 298)
Trésorerie au début de la période		6 518
Trésorerie à la fin de la période		2 334
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		27
Trésorerie détenue en garantie		2 307
Trésorerie à la fin de la période		2 334

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (-26,8 %)		
Contrat à terme – Position courte (-26,8 %)		
Contrat à terme gré à gré sur les semi-conducteurs	(5 511 203)	(492 739)
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Total des placements (-26,8 %)		<u>(492 739)</u>
Trésorerie détenue en garantie (125,6 %)		<u>2 306 509</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif net (1,2 %)		<u>22 239</u>
Actif net (100 %)		<u><u>1 836 009</u></u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB MegaShort (-3x) Sociétés américaines de semi-conducteurs alternatif, effet de levier quotidien (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens, avant déduction des frais et des autres coûts liés aux opérations, qui tentent de correspondre à trois fois l'inverse (-3x) du rendement quotidien de son indice de référence sous-jacent, actuellement l'indice Solactive plafonné 30 sociétés américaines de semi-conducteurs, qui est calculé en dollars américains. Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir la totalité ou une partie de son portefeuille dans des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB MegaShort (-3x) Sociétés américaines de semi-conducteurs alternatif, effet de levier quotidien	SOXD	\$ CA	7 mai 2025

Actifs et passifs financiers au 30 juin 2026	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés	-	-	-	-	-	-
Passifs dérivés	(492 739)	-	(492 739)	-	492 739	-

Actifs et passifs financiers au 31 décembre 2025	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés	361 664	-	361 664	-	-	361 664
Passifs dérivés	-	-	-	-	-	-

Risque de change (note 5)

Devise	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
	\$	%	\$	%
Dollar américain	1 841 097	100,3	6 879 595	100,1

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 92 055 \$ (343 980 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 3 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 3 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	3,00:1	3,00:1	3,00:1	(300) %
31 décembre 2025	3,00:1	3,00:1	3,00:1	(300) %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
	\$	%	\$	%
Indice Solactive plafonné 30 sociétés américaines de semi-conducteurs	(550 803)	(30,0)	(2 062 079)	(30,0)

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, et 31 décembre 2025, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans les états de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	BNC	(5 511 203 \$)	0 \$	AAL	A+	A2	A-
Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
31 décembre 2025	BNC	(20 621 501 \$)	361 664 \$	AA	AA-	Aa2	A+

⁽¹⁾ BNC se réfère à la Banque Nationale du Canada.

Risque de concentration (note 5)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'indice Solactive plafonné 30 sociétés américaines de semi-conducteurs, ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur semi-conducteur.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	-	-	-
Passifs dérivés	-	(492 739)	-	(492 739)
Total des instruments dérivés	-	(492 739)	-	(492 739)

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	361 664	-	361 664
Passifs dérivés	-	-	-	-
Total des instruments dérivés	-	361 664	-	361 664

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Rendement de l'indice de référence sur un an	(300 %) Rendement de l'indice de référence sur un an	Volatilité de l'indice de référence			
%	%	%	%	%	%
		0,0	25,0	50,0	75,0
(40,0)	120,0	360,0	217,8	4,0	(84,2)
(20,0)	60,0	95,1	34,4	(56,3)	(93,4)
0,0	0,0	0,0	(31,2)	(77,7)	(96,7)
20,0	(60,0)	(42,2)	(60,3)	(87,2)	(98,1)
40,0	(120,0)	(63,7)	(75,1)	(92,0)	(98,8)

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Indice	FNB
30 juin 2026	49,9 %	147,6 %
	Indice	FNB
31 décembre 2025	29,2 %	85,4 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 5 089 \$ (5 997 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 0 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)
(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB MegaLong (3x) Banques canadiennes alternatif, effet de levier quotidien

(« BNKU »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)
 Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025
 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	61	82
Trésorerie détenue en garantie	2	1 203	4 964
Actifs dérivés	5	39 805	13 341
Total des actifs		41 069	18 387
Passifs			
Charges à payer	7	62	34
Passifs dérivés	5	12 654	1 501
Total des passifs		12 716	1 535
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	28 353	16 852
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	94,51	44,94

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.
Steven J. Hawkins
Chef de la direction
Paul Glavine
Administrateur
Donald Kirkwood
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus	2	\$
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(426)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		15 738
Total des revenus (pertes)		15 312
Charges	7	
Frais de gestion		156
Honoraires du comité d'examen indépendant		1
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		98
Honoraires payés par le gestionnaire		-
Total des charges		261
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	15 051
Nombre d'actions moyen	2	314 779
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	47,81

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période		16 852
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations		15 051
Opérations sur les actions rachetables	6	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		9 233
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables		-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables		(12 783)
Total des opérations sur les actions rachetables		(3 550)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		11 501
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période		28 353
Transactions sur actions rachetables		
Actions rachetables en circulation au début de la période		375 000
Actions rachetables émises		125 000
Actions rachetables rachetées		(200 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période		300 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	15 051
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		427
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		(15 738)
Charges à payer		28
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(232)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		9 233
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(12 783)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(3 550)
Augmentation (diminution) nette de la période		(3 782)
Trésorerie au début de la période		5 046
Trésorerie à la fin de la période		1 264
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		61
Trésorerie détenue en garantie		1 203
Trésorerie à la fin de la période		1 264

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (95,8 %)		
Contrat à terme – Position longue (140,4 %)		
Contrat à terme gré à gré sur les banques canadiennes	148 922 969	<u>39 804 823</u>
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Contrat à terme – Position courte (-44,6 %)		
Contrat à terme gré à gré sur les banques canadiennes	(63 824 132)	<u>(12 653 712)</u>
Date de paiement le 15 octobre 2027		
Total des placements (95,8 %)		<u>27 151 111</u>
Trésorerie détenue en garantie (4,2 %)		<u>1 203 016</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif net (0,0 %)		<u>(1 096)</u>
Actif net (100 %)		<u><u>28 353 031</u></u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB MegaLong (3x) Banques canadiennes alternatif, effet de levier quotidien (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens, avant déduction des frais et des autres coûts liés aux opérations, qui tentent de correspondre à trois fois (3x) le rendement quotidien de son indice de référence sous-jacent, actuellement l'indice Solactive équilibré banques canadiennes.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir la totalité ou une partie de son portefeuille dans des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB MegaLong (3x) Banques canadiennes alternatif, effet de levier quotidien	BNKU	\$ CA	7 mai 2025

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Montants compensés (\$)				Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
Actifs et passifs financiers au	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
30 juin 2026	39 804 823	-	39 804 823	(12 653 712)	-	27 151 111
Actifs dérivés	(12 653 712)	-	(12 653 712)	12 653 712	-	-
Passifs dérivés						

Montants compensés (\$)				Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
Actifs et passifs financiers au	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
31 décembre 2025	13 341 109	-	13 341 109	(1 501 316)	-	11 839 793
Actifs dérivés	(1 501 316)	-	(1 501 316)	1 501 316	-	-
Passifs dérivés						

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 3 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 3 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	3,00:1	3,00:1	3,00:1	300 %
31 décembre 2025	3,00:1	3,00:1	3,00:1	300 %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
	\$	%	\$	%
Indice Solactive équilibré banques canadiennes	8 505 909	30,0	5 055 645	30,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, et 31 décembre 2025, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans les états de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	BNC	85 098 837 \$	39 804 823 \$	AAL	A+	A2	A-

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
31 décembre 2025	BNC	50 563 281 \$	13 341 109 \$	AA	AA-	Aa2	A+

⁽¹⁾ BNC se réfère à la Banque Nationale du Canada.

Risque de concentration (note 5)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'indice Solactive équi pondéré banques canadiennes, ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur services bancaires.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	39 804 823	-	39 804 823
Passifs dérivés	-	(12 653 712)	-	(12 653 712)
Total des instruments dérivés	-	27 151 111	-	27 151 111

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	13 341 109	-	13 341 109
Passifs dérivés	-	(1 501 316)	-	(1 501 316)
Total des instruments dérivés	-	11 839 793	-	11 839 793

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Rendement de l'indice de référence sur un an	300 % Rendement de l'indice de référence sur un an	Volatilité de l'indice de référence			
%	%	%	%	%	%
		0,0	25,0	50,0	75,0
(40,0)	(120,0)	(78,5)	(82,2)	(89,9)	(96,1)
(20,0)	(60,0)	(48,8)	(57,6)	(75,9)	(90,7)
0,0	0,0	0,0	(17,0)	(52,7)	(81,6)
20,0	60,0	72,7	43,4	(18,0)	(67,9)
40,0	120,0	174,0	127,7	30,5	(48,6)

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Indice	FNB
30 juin 2026	15,8 %	47,6 %

	Indice	FNB
31 décembre 2025	8,8 %	26,2 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 62 449 \$ (34 312 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 0 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)
(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB MegaLong (3x) Sociétés aurifères canadiennes alternatif, effet de levier quotidien

(« CGMU »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)
 Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025
 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	95	21
Trésorerie détenue en garantie	2	8 562	3
Actifs dérivés	5	7 739	24 201
Total des actifs		16 396	24 225
Passifs			
Charges à payer	7	45	16
Passifs dérivés	5	-	1 832
Total des passifs		45	1 848
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	16 351	22 377
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2,6	6,96	89,51

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.
Steven J. Hawkins
Chef de la direction
Paul Glavine
Administrateur
Donald Kirkwood
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus	2	\$
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		2 274
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		(14 080)
Total des revenus (pertes)		(11 806)
Charges	7	
Frais de gestion		206
Honoraires du comité d'examen indépendant		1
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		132
Honoraires payés par le gestionnaire		-
Total des charges		345
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(12 151)
Nombre d'actions moyen	2	1 394 171
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(8,72)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période		22 377
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations		(12 151)
Opérations sur les actions rachetables	6	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		10 357
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables		-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables		(4 232)
Total des opérations sur les actions rachetables		6 125
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		(6 026)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période		16 351
Transactions sur actions rachetables		
Actions rachetables en circulation au début de la période		250 000
Actions rachetables émises		2 270 000
Actions rachetables rachetées		(170 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période		2 350 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(12 151)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		550
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		14 080
Charges à payer		29
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		2 508
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		10 357
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(4 232)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		6 125
Augmentation (diminution) nette de la période		8 633
Trésorerie au début de la période		24
Trésorerie à la fin de la période		8 657
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		95
Trésorerie détenue en garantie		8 562
Trésorerie à la fin de la période		8 657

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (47,3 %)		
Contrat à terme – Position longue (27,6 %)		
Contrat à terme gré à gré sur les sociétés aurifères canadiennes	61 847 526	<u>4 519 763</u>
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Contrat à terme – Position courte (19,7 %)		
Contrat à terme gré à gré sur les sociétés aurifères canadiennes	(12 662 521)	<u>3 218 951</u>
Date de paiement le 15 octobre 2027		
Total des placements (47,3 %)		<u>7 738 714</u>
Trésorerie détenue en garantie (52,4 %)		<u>8 561 981</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif net (0,3 %)		<u>50 634</u>
Actif net (100 %)		<u><u>16 351 329</u></u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB MegaLong (3x) Sociétés aurifères canadiennes alternatif, effet de levier quotidien (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens, avant déduction des frais et des autres coûts liés aux opérations, qui tentent de correspondre à trois fois (3x) le rendement quotidien de son indice sous-jacent, actuellement l'indice Solactive sociétés aurifères canadiennes.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir la totalité ou une partie de son portefeuille dans des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB MegaLong (3x) Sociétés aurifères canadiennes alternatif, effet de levier quotidien	CGMU	\$ CA	7 mai 2025

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Montants compensés (\$)				Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
Actifs et passifs financiers au	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
30 juin 2026	7 738 714	-	7 738 714	-	-	7 738 714
Actifs dérivés	-	-	-	-	-	-
Passifs dérivés	-	-	-	-	-	-
Montants compensés (\$)				Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
Actifs et passifs financiers au	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
31 décembre 2025	24 201 217	-	24 201 217	(1 831 583)	-	22 369 634
Actifs dérivés	(1 831 583)	-	(1 831 583)	1 831 583	-	-
Passifs dérivés	-	-	-	-	-	-

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 3 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 3 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Période/années terminées le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	3,00:1	3,00:1	3,00:1	300 %
31 décembre 2025	3,00:1	3,00:1	3,00:1	300 %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
	\$	%	\$	%
Indice Solactive sociétés aurifères canadiennes	4 905 399	30,0	6 713 248	30,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, et 31 décembre 2025, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans les états de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	BNC	49 185 005 \$	7 738 714 \$	AAL	A+	A2	A-
Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
31 décembre 2025	BNC	67 140 385 \$	24 201 217 \$	AA	AA-	Aa2	A+

⁽¹⁾ BNC se réfère à la Banque Nationale du Canada.

Risque de concentration (note 5)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'indice Solactive sociétés aurifères canadiennes, ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur extraction aurifère.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	7 738 714	-	7 738 714
Total des instruments dérivés	-	7 738 714	-	7 738 714

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	24 201 217	-	24 201 217
Passifs dérivés	-	(1 831 583)	-	(1 831 583)
Total des instruments dérivés	-	22 369 634	-	22 369 634

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Rendement de l'indice de référence sur un an	300 % Rendement de l'indice de référence sur un an	Volatilité de l'indice de référence			
%	%	%	%	%	%
		0,0	25,0	50,0	75,0
(40,0)	(120,0)	(78,5)	(82,2)	(89,9)	(96,1)
(20,0)	(60,0)	(48,8)	(57,6)	(75,9)	(90,7)
0,0	0,0	0,0	(17,0)	(52,7)	(81,6)
20,0	60,0	72,7	43,4	(18,0)	(67,9)
40,0	120,0	174,0	127,7	30,5	(48,6)

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Indice	FNB
30 juin 2026	52,9 %	158,9 %
	Indice	FNB
31 décembre 2025	36,7 %	110,0 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 44 856 \$ (16 008 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 0 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)
(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB MegaShort (-3x) Sociétés aurifères canadiennes alternatif, effet de levier quotidien

(« CGMD »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)
 Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025
 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026	2025
		\$	\$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	39	116
Trésorerie détenue en garantie	2	3 768	9 253
Actifs dérivés	5	2 631	1 495
Total des actifs		6 438	10 864
Passifs			
Charges à payer	7	15	24
Passifs dérivés	5	12	7
Total des passifs		27	31
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		6 411	10 833
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2,6	12,21	2,06

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.
Steven J. Hawkins
Chef de la direction
Paul Glavine
Administrateur
Donald Kirkwood
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus	2	\$
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(5 426)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		1 088
Total des revenus (pertes)		(4 338)
Charges	7	
Frais de gestion		51
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		47
Honoraires payés par le gestionnaire		(20)
Total des charges		84
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(4 422)
Nombre d'actions moyen	2	1 099 309
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(4,02)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période		10 833
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations		(4 422)
Opérations sur les actions rachetables	6	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		-
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables		-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables		-
Total des opérations sur les actions rachetables		-
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		(4 422)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période		6 411
Transactions sur actions rachetables		
Actions rachetables en circulation au début de la période		5 250 000
Actions rachetables rachetées		(4 725 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période		525 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(4 422)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(43)
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		(1 088)
Charges à payer		(9)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(5 562)
Augmentation (diminution) nette de la période		(5 562)
Trésorerie au début de la période		9 369
Trésorerie à la fin de la période		3 807
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		39
Trésorerie détenue en garantie		3 768
Trésorerie à la fin de la période		3 807

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (40,8 %)		
Contrat à terme – Position courte (41,0 %)		
Contrat à terme gré à gré sur les sociétés aurifères canadiennes	(19 365 479)	<u>2 630 517</u>
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Contrat à terme – Position longue (-0,2 %)		
Contrat à terme gré à gré sur les sociétés aurifères canadiennes	91 780	<u>(12 467)</u>
Date de paiement le 15 octobre 2027		
Total des placements (40,8 %)		<u>2 618 050</u>
Trésorerie détenue en garantie (58,8 %)		<u>3 768 452</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif net (0,4 %)		<u>24 280</u>
Actif net (100 %)		<u><u>6 410 782</u></u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB MegaShort (-3x) Sociétés aurifères canadiennes alternatif, effet de levier quotidien (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens, avant déduction des frais et des autres coûts liés aux opérations, qui tentent de correspondre à trois fois l'inverse (-3x) du rendement quotidien de son indice de référence sous-jacent, actuellement l'indice Solactive sociétés aurifères canadiennes.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir la totalité ou une partie de son portefeuille dans des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB MegaShort (-3x) Sociétés aurifères canadiennes alternatif, effet de levier quotidien	CGMD	\$ CA	7 mai 2025

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Montants compensés (\$)				Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
Actifs et passifs financiers au	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
30 juin 2026	2 630 517	-	2 630 517	(12 467)	-	2 618 050
Actifs dérivés	(12 467)	-	(12 467)	12 467	-	-
Passifs dérivés						
Montants compensés (\$)				Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
Actifs et passifs financiers au	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
31 décembre 2025	1 494 816	-	1 494 816	(7 084)	-	1 487 732
Actifs dérivés	(7 084)	-	(7 084)	7 084	-	-
Passifs dérivés						

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 3 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 3 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	3,00:1	3,00:1	3,00:1	(300) %
31 décembre 2025	3,00:1	3,00:1	3,00:1	(300) %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026	Pourcentage de l'actif net	31 décembre 2025	Pourcentage de l'actif net
	Impact sur l'actif net et les résultats		Impact sur l'actif net et les résultats	
	\$	%	\$	%
Indice Solactive sociétés aurifères canadiennes	(1 923 235)	(30,0)	(3 249 936)	(30,0)

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, et 31 décembre 2025, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans les états de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	BNC	(19 273 699 \$)	2 630 517 \$	AAL	A+	A2	A-

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
31 décembre 2025	BNC	(32 502 304 \$)	1 494 816 \$	AA	AA-	Aa2	A+

⁽¹⁾ BNC se réfère à la Banque Nationale du Canada.

Risque de concentration (note 5)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'indice Solactive sociétés aurifères canadiennes, ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur extraction aurifère.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	2 630 517	-	2 630 517
Passifs dérivés	-	(12 467)	-	(12 467)
Total des instruments dérivés	-	2 618 050	-	2 618 050

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	1 494 816	-	1 494 816
Passifs dérivés	-	(7 084)	-	(7 084)
Total des instruments dérivés	-	1 487 732	-	1 487 732

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Rendement de l'indice de référence sur un an	(300 %) Rendement de l'indice de référence sur un an	Volatilité de l'indice de référence			
%	%	%	%	%	%
		0,0	25,0	50,0	75,0
(40,0)	120,0	360,0	217,8	4,0	(84,2)
(20,0)	60,0	95,1	34,4	(56,3)	(93,4)
0,0	0,0	0,0	(31,2)	(77,7)	(96,7)
20,0	(60,0)	(42,2)	(60,3)	(87,2)	(98,1)
40,0	(120,0)	(63,7)	(75,1)	(92,0)	(98,8)

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Indice	FNB
30 juin 2026	52,9 %	158,9 %

	Indice	FNB
31 décembre 2025	36,7 %	110 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 15 094 \$ (23 761 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 19 879 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)
(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

Notes afférentes aux états financiers

NOTE 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

LongPoint ETF Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable constituée sous le régime des lois du Canada. Le capital autorisé de la Société comprend un nombre illimité de catégories d'actions non cumulatives, rachetables et sans droit de vote (chacune, une « catégorie de société »), pouvant être émises en un nombre illimité de séries, chaque série pouvant comprendre un nombre illimité d'actions, ainsi qu'une catégorie d'actions avec droit de vote désignée « actions de catégorie V ». Chaque catégorie de société constitue un fonds d'investissement distinct doté d'objectifs de placement particuliers et d'un portefeuille de placements distinct. Chaque FNB à effet de levier triple (les « FNB ») constitue une catégorie de société distincte composée d'une seule série d'actions de fonds négocié en bourse (les « actions ») de la catégorie de société concernée.

Les FNB sont également des fonds communs de placement alternatifs à capital variable en vertu de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Le gestionnaire peut offrir d'autres fonds négociés en bourse sous des prospectus distincts.

LongPoint Asset Management Inc. (le « Gestionnaire ») est le gestionnaire, le promoteur et le gestionnaire de portefeuille des FNB.

Société de fiducie Natcan agit à titre de dépositaire et d'agent d'évaluation.

Le siège social, qui est également le principal lieu d'affaires des FNB, est situé au 390 Bay Street, Suite 922, Toronto, Ontario, M5H 2Y2, Canada.

Les FNB sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »), et leurs symboles boursiers au 30 juin 2026 sont les suivants :

Nom des FNB	Symbole boursier	Date de début des opérations
FNB MegaLong (3x) NASDAQ-100 ^{MD} alternatif, effet de levier quotidien	QQQU	7 mai 2025
FNB MegaShort (-3x) NASDAQ-100 ^{MD} alternatif, effet de levier quotidien	QQQD	7 mai 2025
FNB MegaLong (3x) S&P 500 ^{MD} alternatif, effet de levier quotidien	SPYU	7 mai 2025
FNB MegaShort (-3x) S&P 500 ^{MD} alternatif, effet de levier quotidien	SPYD	7 mai 2025
FNB MegaLong (3x) Sociétés américaines de semi-conducteurs alternatif, effet de levier quotidien	SOXU	7 mai 2025
FNB MegaShort (-3x) Sociétés américaines de semi-conducteurs alternatif, effet de levier quotidien	SOXD	7 mai 2025
FNB MegaLong (3x) Banques canadiennes alternatif, effet de levier quotidien	BNKU	7 mai 2025
FNB MegaLong (3x) Sociétés aurifères canadiennes alternatif, effet de levier quotidien	CGMU	7 mai 2025
FNB MegaShort (-3x) Sociétés aurifères canadiennes alternatif, effet de levier quotidien	CGMD	7 mai 2025

De plus amples renseignements sur les principales activités sont présentés dans la section « Notes afférentes aux états financiers – Notes propres aux FNB » concernant chacun des FNB. Les états de la situation financière et les notes afférentes de chaque FNB sont présentés aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025.

Les états du résultat global (perte globale), les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, les états des flux de trésorerie et les notes afférentes aux états financiers sont présentés pour la période au 30 juin 2026.

Ces états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée le 14 août 2026 par le conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

NOTE 2 : RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES ET BASE DE PRÉSENTATION

2.1 Base de présentation

Ces états financiers ont été établis conformément aux normes comptables IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), dans la mesure où elles s'appliquent à la préparation d'états financiers intermédiaires selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*.

2.2 Instruments financiers

2.2.1 Classement

Les FNB classent leurs instruments financiers dans les catégories suivantes conformément à IFRS 9 - *Instruments financiers* (« IFRS 9 »).

2.2.1.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur

Étant donné que les placements des FNB sont évalués à la juste valeur conformément à la stratégie de placement définie dans leur prospectus, ces placements et les instruments financiers dérivés sont classés dans cette catégorie lors de leur comptabilisation initiale.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur découle des variations d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une cote de crédit ou d'un indice de crédit, ou d'une autre variable, à condition, dans le cas d'une variable non financière, que cette variable ne soit pas propre à une partie au contrat (parfois appelée « sous-jacent »). Ces instruments peuvent exiger un montant notionnel et sont réglés à une date future.

Dans les états de la situation financière, les actifs et passifs à la juste valeur incluent, le cas échéant, les postes suivants : « Actifs dérivés » et « Passifs dérivés ».

Dans les états du résultat global (perte globale), les gains (pertes) réalisé(e)s découlant de ses instruments financiers sont inclus dans le poste « Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur les placements et les dérivés ».

2.2.1.2 Actifs financiers au coût amorti

Les FNB classent la trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie détenue en garantie et les souscriptions à recevoir comme des actifs financiers au coût amorti.

Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédits attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, le gestionnaire estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.

2.2.1.3 Passifs financiers au coût amorti

Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les FNB ont inclus des actions rachetables et charge à payer.

2.2.2 Comptabilisation et évaluation

2.2.2.1 Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés par les FNB lors de l'achat et de la vente de placements sont comptabilisés, s'il y a lieu, au poste « Coûts de transactions » aux états du résultat global (perte globale).

frais liés au fonctionnement des contrats à terme ne sont pas inclus dans les frais de gestion ni dans les autres charges d'exploitation des FNB. Les frais des contrats à terme et les coûts de couverture applicables qui s'y rapportent, décrits à la rubrique « Frais et charges » du prospectus des FNB, sont supportés par voie de réduction du prix à terme payable aux FNB par la contrepartie. Aux fins de l'information financière, les coûts liés aux contrats à terme sont comptabilisés au poste « Gains nets (pertes nettes) réalisés à la vente de placements et de dérivés » des états du résultat global (de la perte globale), conformément au traitement comptable des instruments dérivés sous-jacents. Ces montants sont inclus, s'il y a lieu, dans le calcul du ratio des frais d'opérations (« RFO ») présenté dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Les gains réalisés et les pertes subies sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements et des dérivés sont calculés à partir du coût établi selon la méthode du coût moyen qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à zéro coupon.

2.2.2.2 Comptabilisation des revenus et des charges

Les produits d'intérêts aux fins de distribution correspondent aux intérêts sur coupons reçus par les FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les FNB n'amortissent pas les primes payées ni les escomptes reçus lors de l'acquisition de titres à revenu fixe.

Distributions

La Société n'a pas actuellement l'intention de verser de dividendes réguliers sur les actions.

Contrats à terme

Les FNB qui détiennent des contrats à terme de gré à gré (collectivement, les « contrats à terme ») conclus avec une contrepartie bancaire (la « contrepartie bancaire ») ont conclu des ententes qui leur procurent une exposition positive correspondant essentiellement à la performance quotidienne de leur objectif quotidien (un indice de référence sous-jacent ou un indice similaire, comme il est indiqué dans le prospectus des FNB), ou une exposition négative correspondant essentiellement à la performance de cet objectif quotidien. Les FNB cherchent à atteindre leur objectif de placement au moyen de l'exposition nette découlant de leurs contrats à terme respectifs. Le montant payable par une contrepartie bancaire aux termes d'un contrat à terme est fondé sur un multiple pouvant atteindre deux fois (2X), ou sur l'inverse (-2X), de la performance quotidienne de l'objectif quotidien concerné.

Chaque contrat à terme conclu avec une contrepartie bancaire qui procure aux FNB une exposition correspondant positivement à l'objectif quotidien concerné oblige les FNB à verser à la contrepartie bancaire un montant notionnel convenu. En contrepartie, la contrepartie bancaire verse aux FNB la valeur du placement notionnel, majorée d'un montant fondé sur toute hausse ou baisse de l'objectif quotidien. Chaque contrat à terme qui procure aux FNB une exposition correspondant négativement à l'objectif quotidien oblige la contrepartie bancaire à verser aux FNB un montant notionnel convenu. En contrepartie, les FNB lui versent la valeur du placement notionnel, majorée d'un montant fondé sur toute hausse ou baisse de l'objectif quotidien. Les FNB investissent également le produit net des souscriptions d'actions dans des comptes portant intérêt, pour gagner des intérêts à court terme du marché monétaire. Les modalités des contrats à terme obligent les FNB à nantir la quasi-totalité de leur compte portant intérêt respectif à la contrepartie pour garantir le paiement des obligations de paiement des FNB en vertu des contrats à terme. Les FNB ont la possibilité de remplacer les contreparties bancaires ou d'engager des contreparties supplémentaires à tout moment.

Puisque les contrats à terme, comme la plupart des contrats de cette nature, peuvent permettre le règlement net des obligations de chaque partie, l'exposition des FNB au risque de crédit d'une contrepartie donnée est limitée, le cas échéant, à la valeur de marché positive des contrats conclus avec cette contrepartie bancaire, laquelle est calculée et comptabilisée quotidiennement.

Les différents contrats à terme sont présentés dans les états de la situation financière aux postes « Actifs dérivés » et « Passifs dérivés ». Les variations de leur juste valeur sont présentées dans les états du résultat global (de la perte globale) au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur les placements et les dérivés ».

Évaluation

Selon la norme IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur, la juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

2.2.2.3 Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les instruments financiers des FNB sont évalués à la juste valeur et majorés des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti.

2.2.2.4 Évaluation subséquente

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur sont évalués à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont comptabilisées dans les états du résultat global (de la perte globale) au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur les placements et les dérivés ». Se reporter à la Note 5 – Informations sur les instruments financiers pour connaître les méthodes d'évaluation utilisées.

Les obligations des FNB au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables sont comptabilisées à la valeur de rachat à la date des états de la situation financière.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

2.2.3 Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements ont expiré ou lorsque les FNB ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages financiers liés à leur participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsqu'une entente contractuelle prévoit que l'obligation correspondante est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

Le coût des placements correspond au montant payé pour chaque titre; il est déterminé selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille, qui sont présentés séparément dans un poste distinct des états du résultat global (perte globale). Les gains et pertes réalisés sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen et inclus, s'il y a lieu, au poste « Gains nets (pertes nettes) réalisés à la vente de placements et de dérivés ».

2.3 Trésorerie et trésorerie détenue en garantie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se compose de dépôts et de découverts bancaires, le cas échéant. La trésorerie détenue en garantie consiste en des liquidités déposées en garantie de l'accord dérivé. Ils sont incluses dans les états de la situation financière.

2.4 Actions rachetables

Les actions rachetables en circulation des FNB peuvent être rachetées contre une somme en trésorerie inférieure au cours de clôture des actions à la TSX. Ce prix de rachat réduit fait en sorte que les flux de trésorerie liés aux rachats ne sont pas basés de façon significative sur la valeur liquidative. De plus, ces exigences vont à l'encontre des critères à respecter pour que les actions soient considérées comme des capitaux propres selon IAS 32. Par conséquent, les actions rachetables en circulation des FNB sont classées comme des passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS32.

2.4.1 Évaluation d'actions

Aux fins de traitement des opérations des porteurs d'actions des FNB, conformément au Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, la valeur liquidative de chaque FNB équivaut à la valeur marchande totale de l'actif du FNB, moins son passif. Le calcul de la valeur liquidative des actions et de la valeur liquidative par action de chaque FNB est effectué à l'heure d'évaluation chaque jour ouvrable où la Bourse de Toronto est ouverte aux fins de négociation et tout autre jour désigné par le gestionnaire. Les actions des FNB sont offertes de façon continue, et il n'y a aucune limite au nombre d'actions pouvant être émises.

Les porteurs d'actions peuvent acheter ou vendre les actions des FNB à une bourse ou sur un marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans la province ou le territoire de résidence du porteur d'actions. Les porteurs d'actions peuvent être tenus de payer les frais de courtage habituels associés à l'achat ou à la vente d'actions. Les porteurs d'actions n'ont aucuns frais à payer au gestionnaire ou aux FNB pour l'achat ou la vente des actions à la TSX ou à une autre bourse ou sur un autre marché. Les porteurs d'actions peuvent échanger un nombre minimum prescrit d'actions (et tout autre multiple de celui-ci) en contrepartie d'une somme en espèces ou, avec le consentement du gestionnaire, en contrepartie de titres et d'une somme en espèces. Se reporter à la rubrique « Rachat d'actions » au prospectus des FNB pour plus de renseignements.

L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables désigne l'actif net calculé conformément aux Normes Comptables IFRS. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par le nombre d'actions alors en circulation.

2.4.2 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action provenant des opérations » présentée aux états du résultat global (perte globale) représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de la période, divisée par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période.

2.5 Monnaie fonctionnelle et conversion des devises

Les achats et les rachats des FNB sont libellés en dollars canadiens. Le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle et de présentation des FNB.

La juste valeur des placements, des instruments financiers dérivés et des autres éléments d'actif et de passif en devises est convertie à la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date des états de la situation financière.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle des FNB aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la réévaluation des éléments monétaires au taux de change en vigueur à la fin de la période sont comptabilisés aux états du résultat global (perte globale) aux postes « Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises » et « Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises », respectivement, sauf ceux découlant d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont comptabilisés en tant que composante des « Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur placements et dérivés » et des « Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés » dans les états du résultat global (perte globale).

2.6 Impôts

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi de l'impôt »), les FNB se qualifient comme une société de placement à capital variable (se reporter à la Note 8 – Impôt sur le revenu). Ils doivent distribuer la totalité de leur résultat net aux fins fiscales ainsi qu'une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de chaque année d'imposition aux porteurs d'actions, de manière à ce que ces FNB ne soient soumis à aucun impôt.

Les FNB sont assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de « Retenues d'impôts » dans les états du résultat global (perte globale).

2.7 Compensation des actifs et passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut aux états de la situation financière, selon l'intention ou l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les FNB ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans les états de la situation financière découlent de transactions visées par une convention-cadre de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque les FNB n'ont pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net. Lorsque applicable, les notes spécifiques au FNB présentent, sous forme de tableau, les actifs financiers et les passifs financiers qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des ententes similaires.

NOTE 3 : JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Lors de la préparation de ces états financiers, le gestionnaire a exercé son jugement, formulé des estimations et fait des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées de façon continue. Les révisions des estimations sont comptabilisées de manière prospective.

3.1 Incertitudes relatives aux estimations

Les informations sur les estimations et les hypothèses qui ont l'effet le plus significatif sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses sont fournies ci-dessous.

3.1.1 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix d'une transaction ordonnée entre les participants au marché à la date d'évaluation dans le marché le plus avantageux auquel les FNB ont accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète son risque de non-performance.

Les placements sont évalués à leur juste valeur à la clôture des marchés à chaque jour d'évaluation, tel que défini dans le prospectus des FNB (« jour d'évaluation ») et basée sur des sources de prix externes dans la mesure du possible. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché actif par le biais de bourses publiques reconnues, de marchés de gré à gré ou par des courtiers en investissement reconnus, sont évalués à leur prix de clôture. Cependant, ces prix peuvent être ajustés si une valeur plus précise peut être obtenue à partir d'activités de négociation récentes ou en incorporant d'autres informations pertinentes qui pourraient ne pas avoir été reflétées dans les prix obtenus auprès de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût amorti, ce qui correspond approximativement à la juste valeur.

NOTE 4 : MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

La norme IFRS 18 – remplacera IAS 1 « Présentation des états financiers » et entrera en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, avec possibilité d'application anticipée. La norme IFRS 18 introduit des changements importants dans la présentation de l'état du résultat net, notamment l'obligation de divulguer de nouveaux sous-totaux définis tels que le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant financement et impôts, ainsi que la divulgation obligatoire des mesures de performance définies par la direction.

Le gestionnaire évalue présentement l'incidence des normes comptables modifiées et nouvelles sur les états financiers.

NOTE 5 : INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

5.1 Risques financiers

Dans le cours normal de leurs activités d'investissement les FNB s'exposent à une variété de risques financiers. Le gestionnaire cherche à minimiser les effets potentiellement néfastes de ces risques sur la performance des FNB en employant des conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, ainsi qu'en assurant une surveillance quotidienne des positions des FNB et des événements de marché. Un investissement dans les actions de FNB peut être spéculatif, être assorti d'un degré élevé de risque et pourrait ne s'adresser qu'aux personnes qui sont en mesure d'assumer la perte de l'intégralité de leur placement.

Des tableaux quantifiant les divers risques financiers sont présentés dans les notes propres aux FNB. Ces analyses de sensibilité peuvent différer des résultats réels et les différences pourraient être significatives.

5.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un engagement avec les FNB ne soit pas respecté par la contrepartie à un instrument financier. Le risque de crédit des FNB provient principalement des titres de créance et des instruments dérivés détenus, le cas échéant.

La juste valeur des actifs totaux représente le risque de crédit maximal à la fin de la période. La juste valeur d'un instrument financier reflète la solvabilité et la notation de crédit de l'émetteur.

La politique des FNB en matière de gestion du risque de crédit consiste à investir dans des actifs financiers dont la notation de crédit est établie par des agences de notation reconnues. Le risque de crédit est réduit en choisissant des émetteurs d'actifs financiers réputés qui ont déjà fait l'objet d'une évaluation rigoureuse de leur solvabilité.

Les transactions sur les titres du portefeuille sont réglées à la livraison par les courtiers. Le risque de défaut est considéré comme faible car la livraison des titres est effectuée une fois que le courtier a reçu le paiement. La transaction échoue lorsqu'une des parties ne respecte pas ses engagements.

Les FNB sont exposés au risque de crédit de dépôt. Si le dépositaire des titres devient insolvable, les FNB pourraient rencontrer un retard dans l'accès à leurs actifs. Le gestionnaire de portefeuille surveille la notation de crédit des contreparties.

Toutes les contreparties doivent répondre aux exigences de notation de crédit du Règlement 81-102. Un tableau montrant la répartition des titres selon leur notation de crédit est présenté dans les notes propres aux FNB dont l'exposition au risque de crédit est significative à la fin des périodes.

5.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque que les FNB aient des difficultés à respecter leurs obligations ou engagements dans un délai raisonnable. Les détenteurs d'actions des FNB peuvent racheter leurs actions à tout jour d'évaluation.

Les FNB peuvent investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de participation non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif.

Dans certaines circonstances, telles que la perturbation des marchés ordonnés pour les titres de participation et/ou autres instruments financiers dans lesquels les FNB investissent, les FNB peuvent ne pas être en mesure de se défaire rapidement de certaines positions ou à des prix représentant la juste valeur marchande de ces placements. Certains instruments dérivés détenus par un FNB peuvent également être illiquides, ce qui peut empêcher les FNB de limiter leurs pertes, de réaliser des gains ou d'atteindre une corrélation élevée (ou inverse, selon les FNB) avec le rendement quotidien.

Les FNB peuvent, à certains moments, avoir une activité d'achat et de rachat très importante. Cependant, la performance des FNB est principalement affectée par la performance de leurs contrats dérivés, qui sont rééquilibrés quotidiennement et suivent le rendement quotidien. La performance et la liquidité des FNB ne sont pas affectées par la taille des actifs des FNB, les achats ou les rachats, car ces transactions sont prises en compte lors du rééquilibrage quotidien des contrats dérivés.

5.4 Risque de marché

Les placements des FNB sont soumis au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché. Le risque de marché peut être décomposé en trois composantes de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Les FNB ne cherchent pas à atteindre leur objectif de placement sur une période autre que quotidienne, car les FNB sont rééquilibrés chaque jour afin de s'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son investissement.

Les rendements des FNB sur des périodes supérieures à une journée différeront probablement, en montant et possiblement en direction, par rapport à leur rendement quotidien respectif. Cet effet devient plus prononcé à mesure que la volatilité de l'indice sous-jacent augmente.

5.4.1 Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans des devises autres que la monnaie de présentation des FNB fluctuent en raison des variations des taux de change et affectent négativement les revenus, les flux de trésorerie ou la juste valeur des placements détenus.

Un tableau quantifiant le risque de change est présenté, le cas échéant, dans les notes propres aux FNB ayant une exposition significative aux devises étrangères à la fin des périodes.

5.4.2 Risque de taux d'intérêt

Les FNB peuvent être exposés au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de leurs instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmentera si les taux d'intérêt baissent, et inversement, diminuera généralement si les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux de marché à court terme ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt car ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et sont de nature à court terme.

Un tableau quantifiant le risque de taux d'intérêt est présenté, le cas échéant, dans les notes propres aux FNB.

5.4.3 Autre risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur des instruments financiers fluctue en raison de changements dans les prix du marché causés par des facteurs spécifiques à un titre, à son émetteur ou à tout autre facteur affectant un marché ou un segment de marché (autres que ceux découlant du risque de change et du risque de taux d'intérêt).

Un tableau quantifiant le risque de prix est présenté dans les notes spécifiques pour les FNB ayant une exposition significative à ce risque à la fin des périodes.

5.5 Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette des instruments financiers à la même catégorie d'investissement, notamment en fonction d'une région, d'un type d'actif, d'une industrie ou d'un segment de marché. Les instruments financiers de la même catégorie ont des caractéristiques similaires et sont affectés de manière similaire par les changements des conditions économiques ou autres. Les FNB ont des objectifs quotidiens qui peuvent être concentrés par secteur ou par émetteur. Une concentration dans un nombre restreint de titres sous-jacents et/ou de matières premières peut entraîner un degré élevé de volatilité et, par conséquent, de la valeur liquidative des FNB dans certaines conditions de marché et au fil du temps.

Un tableau quantifiant le risque de concentration est présenté dans les notes spécifiques pour les FNB en fonction du type de concentration que le gestionnaire a déterminé comme étant pertinent.

5.6 Risque lié à l'effet de levier

Lorsque les FNB effectuent des placements dans des instruments dérivés, empruntent des fonds à des fins de placement ou utilisent des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe ou d'autres actifs de portefeuille, un effet de levier peut être utilisé dans le FNB. L'effet de levier se produit lorsque l'exposition d'un FNB à des actifs sous-jacents est supérieure à la valeur liquidative du FNB. Un FNB qui utilise l'effet de levier crée la possibilité de gains plus élevés pour ses porteurs d'actions dans des conditions de marché favorables, mais également le risque de pertes amplifiées dans des conditions de marché défavorables. L'effet de levier devrait accroître la volatilité de la valeur liquidative des FNB. L'effet de levier peut entraîner la création d'un passif qui ne comporte aucun coût d'intérêt ou d'un passif qui oblige les FNB à payer des intérêts, ce qui réduira le rendement total des FNB pour leurs porteurs d'actions. Si un FNB atteint son objectif de placement dans des conditions de marché défavorables, les porteurs d'actions de ce FNB peuvent subir une perte supérieure à celle qu'ils auraient subie si ce FNB n'avait pas eu recours à l'effet de levier. Le recours à l'effet de levier comporte des risques particuliers et doit être considéré comme spéculatif. Chaque FNB utilise un effet de levier absolu qui n'excèdera généralement pas trois fois la valeur liquidative de ce FNB, et cet effet de levier est rééquilibré quotidiennement afin de s'assurer que le risque de chaque porteur d'actions est limité au capital investi.

Un tableau quantifiant le risque lié à l'effet de levier est présenté dans les notes spécifiques aux FNB.

5.7 Risque de volatilité

Les FNB sont exposés à une volatilité accrue puisqu'ils cherchent à reproduire un multiple ou un multiple inverse de la performance quotidienne de l'objectif quotidien applicable. Les FNB peuvent donc connaître une volatilité plus élevée que celle des titres composant leur objectif quotidien et, par conséquent présentent un potentiel de pertes plus important. Bien que les objectifs de placement des FNB à levier triple soient conçus pour correspondre à un multiple ou à un multiple inverse de la performance quotidienne de l'objectif quotidien applicable, il convient de noter que, lorsque l'on compare les rendements de référence d'un FNB sur toute période autre qu'une période quotidienne, la volatilité de l'objectif quotidien applicable constitue un facteur déterminant en raison du processus de rééquilibrage.

Un tableau quantifiant le risque de volatilité est présenté dans les notes spécifiques relatives aux FNB.

5.8 Évaluation de la juste valeur

Les FNB évaluent la juste valeur selon la hiérarchie suivante qui reflète les données utilisées pour réaliser les évaluations. Aux fins de la présentation de l'information des instruments financiers, ces derniers doivent être classifiés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie à trois niveaux est établie selon la transparence des données prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs et est présentée ci-après :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels les FNB peuvent avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Cette catégorie comprend les instruments évalués à partir de : cours sur des marchés actifs pour des instruments similaires; cours d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui sont considérés comme moins actifs; ou d'autres techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont observables directement ou indirectement à partir de données de marché.
- Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif. Cette catégorie comprend tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation inclut des données qui ne sont pas basées sur des données observables et les entrées non observables ayant un effet significatif sur l'évaluation de l'instrument. Cette catégorie comprend les instruments qui sont évalués selon les cours pour des instruments similaires, mais pour lesquels des ajustements ou des hypothèses non observables importantes sont nécessaires pour tenir compte des différences entre les instruments. Cette catégorie comprend aussi les titres illiquides (sont considérés comme tel lorsqu'aucune transaction n'a été enregistrée sur ces titres depuis plus de 10 jours), les titres en faillite, les titres délistés ou suspendus depuis plus d'un an et les placements privés.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Lorsqu'à la date de la situation financière, les données observables utilisées pour un instrument financier diffèrent de celles utilisées à la date d'ouverture, la politique des FNB est d'établir qu'à la date de l'événement ou du changement de circonstances, un transfert d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs est réputé s'être produit.

Un tableau contenant la répartition des titres selon leur niveau à la fin de la période ainsi qu'une analyse de sensibilité de chacun des FNB ayant des instruments financiers classés au niveau 3, le cas échéant, sont présentés dans les notes propres à chaque FNB.

5.8.1 Titres Niveau 2

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués en utilisant des données de marché observables dans la mesure du possible, sur cette base et de la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont enregistrés dans les états de la situation financière selon le gain ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient clôturés à la date d'évaluation. Les dépôts de marge, le cas échéant, sont inclus dans l'inventaire du portefeuille de placements en tant que dépôts de marge.

NOTE 6 : ACTIONS RACHETABLES

Les FNB sont autorisés à émettre un nombre illimité d'actions rachetables et cessibles. Il n'y a pas de nombre minimal d'actions des FNB qui peuvent être émises. Chaque action des FNB représente une participation égale et indivise dans l'actif des FNB. Chaque action des FNB habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des actionnaires de la catégorie de société auxquelles il a le droit de voter. Chaque actionnaire a droit à une participation égale à celle de toutes les autres actions de la même catégorie de société ou série de la catégorie de société relativement à tous les paiements faits aux actionnaires, y compris les dividendes et les distributions, et, au moment de la liquidation, à une participation égale au reliquat de l'actif net de la catégorie de société applicable après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux actions de la catégorie de société.

6.1 Rachat de tout nombre d'actions contre une somme en espèces

Un jour de bourse, les actionnaires peuvent faire racheter : i) des actions d'un FNB contre une somme en espèces à un prix de rachat par action égal à 95 % du cours de clôture des actions de ce FNB à la TSX à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal par action égal à la valeur liquidative par action à cette date; ou ii) un nombre prescrit d'actions (un « NPA »), ou un multiple entier de ce NPA, contre une somme en espèces égale à la valeur liquidative de ce nombre d'actions du FNB après réception de la demande de rachat, laquelle peut être assujettie à des frais de rachat à la seule discrétion du Gestionnaire.

Étant donné que les actionnaires pourront généralement vendre (plutôt que de se faire racheter) des actions d'un FNB au prix du marché applicable sur la TSX par l'intermédiaire d'un courtier ou d'un négociant inscrit, sous réserve uniquement des commissions de courtage habituelles, sauf s'ils rachètent un NPA, les actionnaires sont invités à consulter leurs courtiers, négociants ou conseillers en placement avant de racheter les actions contre des espèces.

Pour qu'un rachat soit effectif un jour de bourse lorsque la principale bourse ou le marché des titres ou instruments financiers auxquels un FNB est exposé ne ferme pas plus tôt, une demande de rachat sous la forme prescrite par le Gestionnaire de temps à autre doit être remise à cet FNB à son siège social avant l'heure limite de l'échange/rachat ou à tout autre moment déterminé par le Gestionnaire de temps à autre, ce jour-là. Si une demande de rachat n'est pas reçue et acceptée avant l'heure limite de l'échange/rachat un jour de bourse, l'ordre de rachat ne sera effectif que le jour de bourse suivant, sauf annulation. Le paiement du prix de rachat sera généralement effectué le premier jour d'évaluation après le jour effectif du rachat. Les formulaires de demande de rachat peuvent être obtenus auprès de tout courtier ou négociant inscrit. Les jours où la principale bourse ou le marché des titres ou instruments financiers auxquels un FNB est exposé ferme plus tôt, l'heure limite de demande de rachat plus tôt pour cet FNB sera mise à la disposition du courtier désigné et des négociants. Les actionnaires qui ont soumis une demande de rachat avant une date de clôture des registres pour toute distribution ne seront pas éligibles pour recevoir cette distribution.

6.2 Échange d'un nombre prescrit d'actions

Un jour de bourse, les actionnaires peuvent échanger au moins un nombre prescrit d'actions, ainsi que tout multiple additionnel de ce nombre, contre des paniers de titres et une somme en espèces ou, avec le consentement du Gestionnaire, contre une somme en espèces. Pour effectuer un échange d'actions, l'actionnaire doit transmettre au FNB concerné, à son siège social ou selon les autres directives du Gestionnaire, une demande d'échange établie selon la forme prescrite à l'occasion par celui-ci, avant l'heure limite applicable un jour de bourse. Le prix d'échange correspondra à la VL globale du nombre prescrit d'actions à la date de prise d'effet de la demande et sera payable en espèces ou, avec le consentement du Gestionnaire, par livraison d'un panier de titres — constitué avant la réception de la demande — et d'une somme en espèces. Le Gestionnaire peut, à sa discrétion, exiger que l'actionnaire paie ou rembourse au FNB concerné les frais d'opération que celui-ci a engagés ou prévoit engager pour vendre des titres afin d'obtenir les liquidités nécessaires au paiement du prix d'échange. Lors d'un échange, les actions concernées seront rachetées.

Si une demande d'échange n'est pas reçue avant l'heure limite applicable un jour de bourse, sous réserve de la discrétion du gestionnaire, la demande d'échange sera réputée reçue uniquement le jour de bourse suivant. Le règlement des échanges en espèces ou, avec le consentement du gestionnaire, en paniers de titres et en espèces, selon le cas, sera effectué au plus tard le deuxième jour ouvrable (ou une période plus courte pouvant être déterminée par nous en réponse aux modifications de la législation applicable ou aux changements généraux des procédures de règlement sur les marchés applicables) après le jour effectif de la demande d'échange.

Le Gestionnaire mettra à la disposition du courtier désigné et des négociants des informations sur le nombre prescrit d'actions et tout panier de titres pour les FNB pour chaque jour de bourse. Le Gestionnaire peut, à sa discrétion, augmenter ou diminuer le nombre prescrit d'actions de temps à autre.

Un actionnaire qui échange ou fait racheter des actions pendant la période allant du jour de bourse précédant la date de clôture des registres d'une distribution jusqu'à cette date aura droit à la distribution applicable à ces actions.

Si la négociation de titres détenus dans le portefeuille des FNB est suspendue à tout moment sur ordre d'une autorité en valeurs mobilières, d'un autre organisme de réglementation compétent ou d'une bourse, la livraison de ces titres à un actionnaire dans le cadre d'un échange peut être reportée jusqu'à ce que leur transfert soit permis par la loi.

6.3 Nature des montants liés à l'échange ou au rachat

Le prix d'échange ou de rachat versé à un porteur d'actions peut comprendre des gains en capital réalisés par les FNB. La tranche restante du prix d'échange ou de rachat constituera le produit de disposition.

6.4 Actions

Le nombre d'actions en circulation ainsi que le nombre d'actions émises, réinvesties et rachetées pour la période terminée le 30 Juin 2026 sont présentés aux « États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables » des FNB.

Le nombre d'actions en circulation ainsi que le nombre d'actions émises, réinvesties et rachetées pour la période terminée le 30 juin 2026 sont présentés, après les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, dans la section « Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables » des FNB.

À la fermeture des bureaux le 23 janvier 2026, les actions des FNB indiqués ci-dessous ont été fractionnées selon les ratios présentés ci-après.

Nom des FNB	Symbole boursier	Ratio de fractionnement
FNB MegaLong (3x) Sociétés aurifères canadiennes alternatif, effet de levier quotidien	CGMU	6:1
FNB MegaLong (3x) Sociétés américaines de semi-conducteurs alternatif, effet de levier quotidien	SOXU	4:1

Au même moment, les actions des FNB indiqués ci-dessous ont été regroupées selon les ratios présentés ci-après.

Nom des FNB	Symbole boursier	Ratio de regroupement
FNB MegaShort (-3x) Sociétés aurifères canadiennes alternatif, effet de levier quotidien	CGMD	1:10
FNB MegaShort (-3x) Sociétés américaines de semi-conducteurs alternatif, effet de levier quotidien	SOXD	1:4

Toutes les données historiques pertinentes sur les actions ainsi que tous les montants historiques par action antérieurs au 23 janvier 2026 ont été ajustés afin de tenir compte de ces fractionnements et regroupements d'actions.

NOTE 7 : CHARGES ET OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations des FNB qui sont considérées comme des opérations avec des parties liées sont présentées dans les notes propres aux FNB auxquels la situation s'applique.

7.1 Gestionnaire

LongPoint Asset Management Inc. est le gestionnaire, le promoteur et le gestionnaire de portefeuille des FNB. En conséquence, il a droit de recevoir, en échange des services qu'il fournit aux FNB, des frais de gestion payés par les FNB (voir « Frais de gestion » ci-dessous).

De temps à autre, le gestionnaire peut, au nom des FNB, effectuer des transactions ou signer des accords impliquant certaines personnes ou entreprises qui lui sont liées, dans la mesure où ces transactions ou accords sont, à son avis, dans l'intérêt des FNB. La description des transactions ou accords entre les FNB et une partie liée est fournie dans cette section.

7.2 Courtier désigné

Le gestionnaire a conclu une entente avec Financière Banque Nationale Inc. (« FBN »). FBN est le courtier désigné pour les FNB.

7.3 Frais de gestion

Les FNB verseront au Gestionnaire des frais de gestion de 1,55 %, calculés en fonction de la valeur liquidative de leurs actions. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. Ils sont versés au Gestionnaire en contrepartie des services qu'il fournit aux FNB à ce titre, notamment la gestion des activités et des affaires courantes des FNB.

À sa discrétion, le gestionnaire peut choisir de renoncer à une partie des frais de gestion pour un FNB, ce qui entraîne une réduction des frais de gestion facturés à ce FNB. En cas de renonciation à une partie des frais de gestion, le gestionnaire se réserve le droit de mettre fin à cette renonciation à tout moment sans préavis ni consentement des actionnaires.

Le gestionnaire peut, à son gré, accepter d'imputer des frais de gestion réduits par rapport à ceux qu'il aurait par ailleurs le droit de recevoir d'un FNB, à l'égard des placements effectués dans ce FNB par des actionnaires qui détiennent, en moyenne, au cours de toute période déterminée par le gestionnaire de temps à autre (actuellement, un trimestre), des actions de ce FNB ayant une valeur totale minimale déterminée par le gestionnaire de temps à autre. Une somme correspondant à la différence entre les frais par ailleurs exigibles et les frais réduits sera remise en espèces chaque trimestre par ce FNB à ses actionnaires à titre de remises de frais de gestion.

7.4 Charges d'exploitation

À moins que le Gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse, les FNB paient toutes leurs charges d'exploitation, notamment les frais de gestion, les honoraires d'audit, les frais de garde, les coûts d'évaluation, de comptabilité et de tenue de registres, les frais juridiques, les frais permis de préparation et de dépôt des prospectus, les coûts de transmission des documents aux actionnaires, les coûts des assemblées d'actionnaires, les droits d'inscription à la cote et les frais annuels de bourse, les droits de licence relatifs aux indices, le cas échéant, les frais de la CDS, les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts des rapports aux actionnaires et des services connexes, les honoraires de l'agent des transferts et de l'agent chargé de la tenue des registres, les coûts du comité d'examen indépendant, les charges d'exploitation de la Société, les impôts sur le revenu, les taxes de vente, les frais et commissions de courtage, les retenues d'impôt, les frais payables aux fournisseurs de services relativement à la conformité réglementaire et fiscale dans des territoires étrangers, les coûts liés aux procurations ainsi que les coûts de conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire introduite après la création des FNB.

NOTE 8 : IMPÔT SUR LE REVENU

La Société a l'intention, à tout moment pertinent, de continuer d'être admissible à titre de « société de placement à capital variable » au sens de la Loi de l'impôt.

Chaque FNB constituera une catégorie d'actions distincte de la Société. Bien que la Société puisse émettre des actions en un nombre infini de catégories et en un nombre infini de séries, elle devra (à l'instar de toute autre société de placement à capital variable possédant une structure à plusieurs catégories) calculer son revenu et ses gains en capital nets aux fins de l'impôt en tant qu'entité unique. La totalité des revenus, des dépenses déductibles, des pertes autres qu'en capital, des gains en capital et des pertes en capital de la Société se rapportant à tous ses portefeuilles de placement et les autres éléments pertinents à l'égard de sa position fiscale (y compris les caractéristiques fiscales de tous ses actifs) seront pris en compte au moment d'établir le revenu (et le revenu imposable) ou la perte de la Société et les impôts applicables payables par celle-ci dans son ensemble.

Comme la Société est tenue de calculer son revenu à titre d'entité unique et qu'elle ne peut imputer la totalité de son revenu à ses actionnaires, le résultat global pour un porteur du FNB donné différera de celui qui serait obtenu si le porteur avait investi dans une fiducie de fonds commun de placement ou une société de placement à capital variable possédant une catégorie unique qui a effectué les mêmes placements que le FNB.

Bien que la Société puisse émettre des actions dans un nombre quelconque de catégories et de séries, elle devra, à l'instar de toute autre société de placement à capital variable comportant plusieurs catégories, calculer son revenu et ses gains en capital nets aux fins fiscales comme une seule entité. La Société peut établir une politique visant à déterminer comment répartir, d'une manière fiscalement avantageuse, le revenu, les gains en capital et les autres montants entre ses catégories de société, d'une façon qu'elle estime équitable, cohérente et raisonnable pour tous les actionnaires, dans l'intention générale que les montants attribués à chaque catégorie de société suivent le rendement du portefeuille correspondant, sous réserve du paragraphe précédent.

NOTE 9 : PERTES FISCALES REPORTÉES

Lorsque la Société réalise une perte en capital nette au cours d'une année d'imposition, cette perte ne peut pas être attribuée aux actionnaires; la Société peut toutefois la reporter sur les trois années précédentes ou indéfiniment sur les années ultérieures afin de compenser les gains en capital qu'elle réalise. Les pertes autres qu'en capital subies par la Société au cours d'une année d'imposition ne peuvent pas être attribuées à ses actionnaires, mais peuvent être reportées sur les trois années précédentes ou sur les vingt années ultérieures afin de réduire le revenu (y compris les gains en capital imposables).

Un tableau des pertes fiscales reportées est présenté dans les notes spécifiques pour le FNB ayant des pertes fiscales reportées.



LONGPOINT
les FNB